

République Française

Liberté - Egalité -

Fraternité

Département de
l'Aveyron

Commune d'Olemps

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres du Conseil Municipal	
En exercice :	23
Présents :	17
Représentés :	4
Absents :	2
Ayant pris part au vote :	21

Séance publique du 21 décembre 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 décembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT ;
Mrs. Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

Mme Danièle KAYA-VAUR représentée par Mme Sylvie LOPEZ
Mme Karine MINIC représentée par M. Pascal PRINGAULT
Mme Sandrine AUBRY représentée par M. Jean GARGUILLO
M. Stéphane SANSAC représenté par Mme Francine TEISSIER

Absents :

Mme Kedna THOMAS
M. Yoan ENCAUSSE

Secrétaire de séance : M. Edmond ROUTABOUL

**Délibération n°
DL20231201**

RAPPORT 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ELIMINATION DES DECHETS DE RODEZ AGGLOMERATION

Conformément au décret n° 2000-04 du 11 mai 2000 et afin de renforcer la transparence et l'information dans la gestion du service de collecte, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2022 a été établi par le service de la prévention et de la gestion des déchets de Rodez Agglomération.

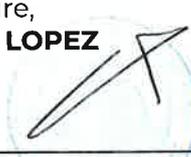
Le rapport est téléchargeable sur le site de Rodez agglomération : www.rodezagglo.fr, accès « déchets », onglet « la documentation »

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2022.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



Le secrétaire de séance,
Edmond ROUTABOUL



Délibération certifiée exécutoire par : - Sa transmission en Préfecture le : - Sa publication : Accusé de réception en préfecture 012-211201744-202312217-DL20231201-DE Retiré le : Reçu le 27/12/2023
--